



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/241  
21 mars 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### Égypte et Qatar : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses résolutions pertinentes, en particulier celles concernant Jérusalem et les colonies de peuplement israéliennes,

Ayant à l'esprit la résolution 51/223 de l'Assemblée générale, en date du 13 mars 1997,

Soulignant son appui au processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que la nécessité d'appliquer les accords conclus et les engagements pris,

1. Exige qu'Israël mette immédiatement fin à la construction de la colonie de peuplement de Djabal Abou Ghounaym, à Jérusalem-Est, de même qu'à toutes ses autres activités de peuplement dans les territoires occupés;

2. Prie le Secrétaire général de lui présenter un rapport sur l'évolution de la situation.

-----